COMMUNE DE
St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 8-2021 - Séance du 15 février 2021 - Orale

Eau potable - Fuite sur le tronçon d'adduction aux Issalets-Allamands

Monsieur le président,
Mesdames et Messieurs les conseillères et conseillers,

Une fuite est survenue sur le tronçon d'adduction entre la chambre des Issalets et la chambre des Allamands, probablement au début de l'année 2021. Le 11 janvier 2021, le contrôle sur place de MM. Streit et Gostely a permis de situer la fuite du côté Fribourg de la Veveyse au lieu-dit « La Comba ».

Cette fuite est survenue sur le versant fribourgeois à 1'000 mètres d'altitude dans un pâturage qui ne bénéficie d'aucun chemin d'accès et qui complique toute intervention.

Une séance de coordination a été mise sur pied le 14 janvier dernier pour établir un plan d'action pour organiser les mesures d'interventions.

Le déneigement du chemin des Allamands pour atteindre les points de vidanges a été entrepris mais avec la dégradation des conditions météorologiques, l'intervention a été plusieurs fois reportée.

En profitant d'un redoux au début février, il a été possible d'atteindre le lieu sinistré depuis la fin de la route des Allamands pour terminer à pied, en descendant dans la Veveyse et remonter sur le versant fribourgeois. Il s'agit d'une réparation provisoire qui sera renforcée au printemps, en vue de la prochaine réalisation de la nouvelle conduite d'adduction.

Jusqu'au 8 février 2021, l'entier de la production des sources des Issalets et de Roche Eboulée était indisponible, soit l'essentiel de nos ressources en eau potable. Ce manque d'eau a été comblé par des liaisons de secours avec la commune de Blonay et ponctuellement par EauService Lausanne.

La municipalité tient à remercier tous les collaborateurs, les fontainiers du Service Intercommunal des Eaux des Pléiades, l'équipe de nos bûcherons et des Parcs et Jardins qui se sont mobilisés avec le bureau d'Ingénieurs Herter et Wiesmann et l'entreprise de génie civil pour déployer un soutien indispensable afin de limiter les dégâts occasionnés à notre conduite d'adduction.

Nous vous remercions de votre attention.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic — Le secrétaire

A. Bovay — J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 15 février 2021

M. Alain Bovay, syndic
Bureau du conseil communal